



## Cahiers d'études africaines

163-164 | 2001  
Langues déliées

---

# La mise en scène du plurilinguisme dans l'œuvre de Jean-Hubert Bazié

Une représentation de la situation sociolinguistique du Burkina Faso

Gisèle Prignitz

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/etudesafriaines/122>

DOI : 10.4000/etudesafriaines.122

ISSN : 1777-5353

### Éditeur

Éditions de l'EHESS

### Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2001

Pagination : 795-814

ISBN : 978-2-7132-1394-6

ISSN : 0008-0055

### Référence électronique

Gisèle Prignitz, « La mise en scène du plurilinguisme dans l'œuvre de Jean-Hubert Bazié », *Cahiers d'études africaines* [En ligne], 163-164 | 2001, mis en ligne le 31 mai 2005, consulté le 01 mai 2019.

URL : <http://journals.openedition.org/etudesafriaines/122> ; DOI : 10.4000/etudesafriaines.122

---

Gisèle Prignitz

# La mise en scène du plurilinguisme dans l'œuvre de Jean-Hubert Bazié

Une représentation de la situation sociolinguistique  
du Burkina Faso

L'écrivain africain est un témoin privilégié de la coexistence des langues dans la communauté sociolinguistique où il vit. N'ayant pas le choix du code, imposé par les contraintes d'édition<sup>1</sup>, il peut cependant choisir l'échelle de variation interne qui va du français académique, cultivé à l'école — et tout aussi abstrait et désincarné pour l'Européen que pour lui — au français populaire. Cette dernière notion, précisément, est problématique. Car cette variété est interprétable comme issue du milieu où évolue l'individu. Un roman populaire français reflète un sociolecte de la France (roman paysan, ouvrier, qui a pour cadre tel ou tel milieu, voire la pègre parisienne, marseillaise...), ou une variété de langue marquée par les régionalismes. Or cette acception de « populaire » n'a rien à voir avec celle d'un roman burkinabè, qui mérite cette étiquette parce qu'il s'inscrit dans la réalité politique et sociale de ce pays : il tente, en français, de rendre compte du répertoire en jeu dans l'échange des locuteurs qui manient plusieurs codes linguistiques, selon les fonctions dévolues à leur usage dans l'espace urbain. Car c'est en ville que le plurilinguisme est généralisé, et que le français occupe une place importante, débordant sur les fonctions autres qu'officielles, d'enseignement, de l'administration, de la modernité, etc., tous attributs bien connus de cette langue importée et dominante.

La situation rapidement décrite transparaît par de multiples indices qu'il s'agit de mettre au jour dans les romans et nouvelles de J.-H. Bazié, journaliste, essayiste, mais surtout romancier. Or, le terrain du roman est un espace privé, où s'expriment des sentiments « profanes », où l'aspect « liturgique »

---

1. De nombreux critiques littéraires, pour le Burkina, Babou BENON (1999), Salaka SANOU (1999) en particulier, soulignent la difficulté pour un auteur africain de se faire publier. Il est évident que la langue, dans ce contexte, ne peut être que la langue officielle.

(Manessy<sup>2</sup>) du français n'est point requis. Si le français est utilisé là, on peut démontrer qu'il laissera apparaître des traces d'un usage tout aussi profane dans son usage commun, ordinaire. Cette pratique « normale » du français est celle d'un contact, voire d'une alternance avec une ou plusieurs autres langues. À cet égard l'auteur dont il s'agit ici n'échappe pas à la règle : gurunsi, locuteur d'une langue de la famille gur, on peut supposer qu'il parle également le mooré (de la même famille linguistique, et langue de la capitale, majoritaire au Burkina Faso), et probablement le jula, pour avoir résidé en province à l'ouest du pays où cette langue a une fonction véhiculaire. Une telle situation d'énonciation est celle de la plupart de ses lecteurs, qui en sont imprégnés en tout état de cause. Éric B. Benon (1999 : 114), étudiant plus particulièrement la troupe théâtrale, souligne que « le recours à la langue française favorise la rencontre et la fédération d'éléments culturels puisés dans des réalités ethniques fort contrastées ».

Mais cette situation est également l'objet d'une mise en scène recourant à des effets voyants, qui devient par moments le centre de l'écriture elle-même, dans un but que l'on ne peut identifier que comme « pédagogique », c'est-à-dire pragmatique. Jean-Hubert Bazié, dans la multiplicité de ses écrits, ne cache pas ce souci didactique, que ce soit dans les *Chroniques du Burkina*<sup>3</sup>, journal romancé des étapes de la révolution burkinabè (Prignitz à paraître), ou dans les nouvelles réunies en 1988 sous le titre de *Lomboro de Bourasso*, qui en comporte trois : le titre du recueil, « Mademoiselle-tout-le-monde » et « Les deux dents », dédiées « à tous les enseignants aux prises avec les vérités de la vie quotidienne... », et désignées comme *provincialismes*. Nous utiliserons l'abréviation *L. de B.*

Ce souci est moins évident dans le roman *Zaka* (« la maison » en mooré), qui met davantage l'accent sur les préoccupations du citoyen que sur celles du contact des cultures plurielles : les soucis d'argent immédiats priment sur les analyses plus approfondies de la société et de la psychologie des individus qui la composent.

Cependant, la constante réside dans la peinture de la vie quotidienne au Burkina, avec une attention particulière portée aux interactions des locuteurs. La fiction est de faire tenir en français aux personnages les discours entre protagonistes des récits ; c'est aussi le signe que l'important n'est pas

- 
2. Les références à Manessy visent son œuvre entière, tant sa pensée a imprégné les recherches sur le français en Afrique. Pour une approche commode, on se référera à l'ouvrage qui réunit la plupart de ses articles, cité en bibliographie.
  3. Nous abrégons le titre en *Chroniques* : « Ces 22 Chroniques ont été diffusées sur les antennes de radio-Burkina, de février à octobre 1985. Puissent-elles, par cette édition, contribuer à faire connaître et apprécier davantage le peuple burkinabè dans sa lutte quotidienne et courageuse pour un avenir meilleur ! » (en exergue p. 1 du tome 2). À travers le regard d'une jeune héroïne peule venue à la capitale, le roman passe en revue les acquis de la révolution burkinabè dont le panégyrique se déroule sur le mode de l'enthousiasme sankariste des années 1984-1987. Elles ont été diffusées lors d'une série d'émissions de radio en 1985.

dans la retranscription des discours, mais dans la manière dont ils se déroulent. Il nous semble que c'est là que le lecteur européen peut apprendre quelque chose de l'« âme » africaine, et le lecteur africain s'y retrouver, trouver son compte et son assise, manifestant son aisance dans l'acte de lecture et, peut-être, affirmer son identité de francophone. Comme nombre d'écrivains francophones, condamnés à « penser la langue », l'auteur manifeste une « surconscience » linguistique (Gauvain 1999), dans son effort pour faire entendre une voix propre dans la « langue de l'autre » (titre de Soubias 1999) dans des conditions particulières, souvent de diglossie, qui impliquent une « stratégie de détour » (Gauvain 1999 : 15) et sollicitent la complicité de son lectorat.

Suzanne Lafage (1999 : 169) note dans les « Éléments de problématique », figurant dans le bilan qu'elle dresse de la situation du français en Afrique, que la littérature africaine en français compte un public croissant. Déjà, Manessy (1994 : 87, 192) avait souligné l'importance de cette source littéraire comme élément de diagnostic de l'appropriation du français par les Africains.

### Éléments de repérage

Les nouvelles de *Lomboro de Bourasso* présentent l'originalité d'évoquer la vie de province, loin de la capitale, dans un effort de décentralisation peu courant dans les romans. L'époque est discrètement suggérée par la dédicace « aux *camarades* Zan Vincent, Zida Antoine, Yago Ousmane et Sawadogo Alexandre », qui rappelle le terme d'adresse imposé par la révolution de 1984 à 1987.

### Parenté à plaisanterie

Un des éléments les plus importants est l'allusion à la parenté à plaisanterie, qui est l'objet de nombreuses scènes de la nouvelle *L. de B.* On y retrouve d'ailleurs l'esprit qui préside à la rubrique « Nobila-cabaret » paraissant le vendredi dans le quotidien *L'observateur paalga*, où se retrouvent des personnes tout aussi alcooliques<sup>4</sup> que dans la nouvelle, aimant à commenter l'actualité à leur façon, dans un français approximatif et truculent, au cours d'échanges qui sacrifient au rite de la « vanne » à l'encontre d'un de ces fameux *parents*, entre Gurunsi et Bissa, Peul et Bobo, Samo et Mossi, Dioula et Gouin. Cette « mise en boîte » systématique entre certains groupes, appelée « parenté à plaisanterie » ou « plaisanterie parentale » — traduction d'une expression anglaise — a pris chez les sociologues un tel

4. On a de bons échantillons de ces propos de soûlographes, piliers de cabaret, dans la réalité des dolotières et de leurs clients.

pouvoir explicatif du « particularisme burkinabè », par contraste avec des pays marqués par leur ethnicisme, qu'il apparaît dans le titre même de l'article de Badini (1996), « principe de résolution des conflits ».

Alors que pour beaucoup d'États africains les notions (et leur réalité) d'ethnie et de nation restent incompatibles, générant des conflits hélas meurtriers, le Burkina Faso tire son épingle du jeu. Pour Badini (1996 : 103), c'est « la coexistence pacifique » des ethnies qui fait l'exception anthropologique dans ce pays.

Dans la nouvelle *L. de B.*, Bazié donne un aperçu des échanges verbaux entre « parents à plaisanterie », qui s'appellent *rakiiba* (alliés à plaisanterie) sur *rakiré*<sup>5</sup> chez les Mossi, comme l'indique Badini (1996 : 111), qui ajoute :

« Chez les Dagara, le concept de Coluoro par lequel on désigne la parenté à plaisanterie est un type de relations excluant toute situation conflictuelle avec une charge sociale et symbolique très forte qui le distingue du terme “profane” de *dienu* qui signifie amusement. C'est de cette charge sociale que le *loluoro* dagara tient la rigueur avec laquelle cette plaisanterie doit être faite [...]. Les Gourounsi pour leur part disposent du terme de *do* pour désigner le *rakiiré* des Mossi. »

Dans les *Chroniques* de J.-H. Bazié, le mot *rakiré*<sup>6</sup> apparaît dans un contexte de spectacle de lutte traditionnelle : « Pauline a pensé que c'est un arrangement entre “dakiré” » (*Chroniques*, tome 2, p. 36).

Quant à *L. de B.*, les protagonistes y sont le héros éponyme, Lomboro de Bourasso, Bawba<sup>7</sup>, et son adversaire peul, Sidibé, ainsi que ses comparses Bia, le Samo et Noraogo, le Moaga, « liés comme Lomboro le Bwaba et Sidibé le Peul par la parenté à plaisanterie, ils étaient encore à s'insulter, à se traquer en Romo et Wangrin<sup>8</sup> infatigables » (*L. de B.*, p. 14).

Cela correspond à un *savoir culturel partagé*, élément de la norme endogène, comme l'a montré Manessy (1994 : 214, 222). Ainsi, dans ses manifestations les plus courantes (dont nous avons pu être témoin à de nombreuses reprises), l'antagonisme entre Bissa et Sana « se matérialise symboliquement » (Badini 1996 : 111) par le rappel du « “partage d'une tête de chien” qui n'aurait pas pu se faire équitablement, à la satisfaction de tous » (*ibid.*).

Entre Mossi et Bissa (appelés d'ailleurs Busancé, « famille étrangère ») il y aurait une origine commune, et leur lien de plaisanterie serait du même ordre que celui qui unit grands-parents et petits-fils. Dans le texte de J.-H. Bazié, cela se traduit par un discours délirant qui agresse violemment le « parent » en l'assimilant à un fléau naturel (*L. de B.*, p. 17, on parle de

5. Variante *dakire*, « plaisanterie entre parents », voir plus loin.

6. Les astérisques accompagnent des particularités lexicales.

7. Bwaba est le terme usuel concurrent de bwa. Cécile LEGUY (2000 : 45) précise que le peuple *boo* (pluriel *bwa*) vit à cheval sur le Mali et le Burkina Faso.

8. Allusion littéraire à l'antagonisme des personnages d'Hampaté Bâ, dans *L'étrange destin de Wangrin ou Les roueries d'un interprète africain*, 1973, Union générale d'éditions 10/18.

« criquet migrateur », allusion à la propension de cette ethnie à s'expatrier, et p. 22 de « chèvres », dévastatrices et responsables de la désertification du Burkina) :

« Ils sont partout ces gens-là, s'exclame Bia. S'il est un endroit au monde où il n'y a pas de Mossi, c'est qu'il est inhospitalier ! Et les autorités, en décidant les Trois luttes (contre les feux de brousse, la divagation des animaux, la coupe abusive du bois)<sup>9</sup> ont oublié la seule et véritable et unique lutte qui mérite d'être menée, celle contre la divagation des Mossi. Les Mossi sont les singes du Burkina. Ils ne font que des dégâts. Ils brûlent là où ils sont, et après avoir créé le désert, ils émigrèrent plus loin, et le scénario reprend » (*L. de B.*, p. 15).

Inversement, le Moaga concentre ses attaques sur le Samo : « Ces Samos-là sont franchement des imbéciles. Ils ne savent pas honorer la chefferie et dévaluent le commandement. Comment peut-on appeler un chef par son prénom et lever la tête en sa présence ? » (*ibid.* : 15).

Ainsi sont brossés à grands traits les portraits — négatifs — des protagonistes, dont les caractéristiques sont censées être présentées : le Moaga dévastateur, parce qu'expansionniste (on reconnaît à cette ethnie un dynamisme qui frôle parfois l'impérialisme et une nette propension à s'implanter partout où il y a du profit à exploiter) ; le Samo peu enclin à respecter la hiérarchie coutumière. Quant au « Bwaba », dont l'ethnie est représentative d'une société « acéphale », il paraît bien prudent dans ses jugements, attendant pour exprimer son avis que les autres le fassent à la faveur du « rakiré » : « Lomboro se souvint soudain qu'il ignorait qu'il était grand jusqu'au jour où il s'en est rendu compte en suivant un Moaga qui passait tout le temps à se prosterner devant des chefs. Depuis, il s'est convaincu que ne sera jamais grand celui qui se prosterne devant son semblable. Lomboro l'a pensé, mais ne l'a pas dit à Noraogo. Il approuvera le Samo le jour où ce dernier balancera l'idée au visage du Moaga » (*L. de B.*, pp. 15-16).

D'autre part, son antagonisme avec le Peul s'exprime dans des raisonnements sophistiqués, déniaient à un musulman fils de Hadj le droit de se soûler autant que lui, mais proclamant son droit le plus imprescriptible à dépasser les limites, d'autant plus que l'exemple inverse n'est pas probant : mieux vaut boire du dolo qui a bouilli que de l'eau porteuse de parasites intestinaux. Quelques termes d'adresse de Lomboro à son « cousin peul », *ce salaud de, ce vaurien de Sidibé, ce petit Peulh* : « Si ce n'est pas une honte, un Peulh qui boit de l'alcool ! Ses pareils devraient le crucifier ! » (*L. de B.*, p. 9).

Dans les *Chroniques* (tome 2, p. 12), on trouve aussi ces allusions caricaturales : « Le compagnon de Pauline trouvait les Mossi vraiment bizarres. Il paraît que si tu proposes à un Moaga le bonnet de la chefferie pour un

9. Ces mesures procèdent du Discours d'orientation politique du 2 octobre 1984, crédo sankariste, qui eut beaucoup d'impact à l'époque.

jour, en échange de sa mise à mort le lendemain, il choisira le bonnet. Pour lui, un jour de chefferie pour mourir le lendemain vaut mieux que vivre longtemps dans la roture. »

### Le français « approprié » comme support de la culture citadine

Le contexte des nouvelles de *L. de B.* comme des *Chroniques* est celui de la révolution. Les allusions sont perceptibles dans cette évocation des lieux de distraction à Nouna : « Il existe désormais un superbe bar-dancing où les gens préfèrent aller les fins de semaine et jours de fête payant cher pour danser au rythme des derniers tubes étrangers plutôt que de se rendre au Centre populaire des loisirs pour côtoyer “camarade-tout-le-monde” dans des “bals poussière” animés par une musique de l’à-peu-près, passablement excitante et pas de “dernier cri” » (*L. de B.*, p. 18).

Le cynisme affiché par les citoyens n’a pas disparu avec le contexte révolutionnaire. En fait le régime révolutionnaire a toujours protégé la ville, plus favorable au mouvement rénovateur que la campagne ; le héros de *L. de B.* a des choix plus personnels en cette matière :

« Dans le temps, c’est la ville, plus précisément ceux qui y habitent, et encore plus exactement les fonctionnaires, les gens de l’Administration qui bouffaient la volaille et le bétail des villageois. Aujourd’hui, ce sont eux qui veulent bouffer les gens de la ville, en demandant chaque fois leur argent pour les affamer. Quand on leur en donne, ils ne refusent même pas. Ils semblent déterminés. Mais les gens de la ville ne se laisseront certainement pas faire. On dirait qu’ils sont intelligents. À la place de l’argent, ils donnent aux villageois des conseils, des paroles. Chacun garde ce qu’il a d’essentiel » (*L. de B.*, p. 22).

Si l’origine socioprofessionnelle des protagonistes n’est pas mentionnée, les comparses des piliers de cabaret sont plus précisément situés comme fonctionnaires dans le tissu social : Dembélé, « dont la femme dactylographe fait l’unique fierté » et « qui est en congé de maladie », et Traoré, l’instituteur. Ils partagent une même culture dont le véhicule n’est pas non plus évoqué mais qui semble être le français, l’origine ethnique des personnages étant diverse. S’il est vrai que la région a en commun le jula véhiculaire, rien n’interdit de penser que les échanges se font en code mixte. Ainsi, l’anecdote suivante, racontée comme appui à l’argumentation de Dembélé, est commune à de nombreuses régions d’Afrique de l’Ouest et transcende un code particulier : on peut certainement lui reconnaître une implantation urbaine. Ici elle apparaît dans une version courte : « Le mouton, la chèvre et le chien étaient revenus d’un long voyage. Depuis lors, quand le mouton voit un passant, il lui est indifférent parce qu’il estime avoir payé les frais de son voyage. Il n’a donc aucun motif d’inquiétude. La chèvre fuit toujours parce qu’elle doit encore. Le chien poursuit le passant parce qu’il ne lui a pas rendu la monnaie » (*L. de B.*, p. 23).

Mais l'apologue sert à attaquer directement l'instituteur, comparé à la chèvre qui fuit « ses créanciers, les cabarets où il a accumulé des dettes, au lieu de les régler dignement et honnêtement ». Les joutes de cabarets frôlent parfois la bagarre, quand elles ne les suscitent pas : « Bia conseilla donc les deux belligérants à payer une tournée générale de réconciliation parce que, s'ils luttent, il y a des chances pour que le terrassé\* prenne la fuite. Là il n'y aurait plus de tournée, et cela ne profiterait à personne » (*L. de B.*, p. 24).

Autre présence de la vie citadine, les accommodements de la tradition avec la modernité, comme le mariage « restreint » et la « polygamie citadine » : « Pourrait-il faire face aux charges de la polygamie citadine ? » (*Zaka*, p. 55) ; « Une coépouse\*, ce n'est quand même pas la fin du monde ! Ils n'étaient pas mariés à l'Église pour qu'il ait à s'interdire la polygamie ! » (*ibid.*, p. 64).

Le problème de l'instruction de la femme est d'ailleurs posé, ainsi que la question de son répertoire linguistique : « Awa avait été à l'école et avait obtenu son certificat d'études élémentaires. Elle savait parler couramment le français, même si elle ne l'utilisait que très rarement [...]. Il est aussi arrivé à Awa de surprendre une expression d'étonnement sur le visage de l'un ou l'autre qui, lui causant en mooré, se voyait répliquer dans la langue de Molière » (*ibid.*, p. 56).

D'autres questions sont évoquées, sur un mode tendu du reste : la pratique du lévirat, de l'excision (*ibid.*, pp. 68-69).

## Les réalias

Les réalias, en particulier, émaillent le discours sous forme de particularités lexicales. On rencontre à tout bout de champ les lexies suivantes : *canaris*, *dolo*, *balafons*, *cabarets*, *calebassée*, *nansongo* (*L. de B.* p. 7, 8 et 16), respectivement « pot », « bière de mil », « xylophones à résonateurs », « débits de bière de mil », « contenu d'unealebasse », « prix des condiments ». Les portraits et les anecdotes sont les morceaux de bravoure illustrant leur emploi :

« Dans les coins de la cour, le dolo\* chantait déjà au fond des canaris\* immenses, chantait les matins, les midi et les soirs d'ivresse collective au rythme des balafons\* [...] les cabarets\* étaient encore fermés, le reste des hommes étaient toujours à perdre le temps à dormir » (*L. de B.*, p. 7).

« Le quinze c'est la petite calebassée\*, la petite unité de mesure, l'unité de base. Elle coûte quinze francs » (*ibid.*, p. 16).

« Toujours est-il que le quinze, c'est plus sain, moins cher que la bière, température cageot\* ou non. [...] Un balafoniste\* entra » (*ibid.*, p. 17).

« Et cela rappelait les après-midi, les soirées ou les nuits de djandjoba\* où, au rythme des guitares et des chansons reprises en chœur, les femmes parées de leurs

plus beaux habits et de leurs plus riches bijoux, dansaient sans fin, les bras au ciel, exécutant des gestes amples et circulaires comme pour rassembler la terre entière » (*ibid.*, p. 18).

« Habibou qui avait pris avec le “nansongo\*”, l’argent pour lui faire un déjeuner et qui l’a porté à son second amant Adama alors que Jérôme n’avait pas mal à la bouche ! » (*ibid.*, p. 41).

Définition de *didi* : « La petite quantité de dolo\* qu’on vous offre afin que vous puissiez apprécier la qualité de la production, la déguster » (*L. de B.*, p. 9).

Une croqueuse de cola : « La cinquantaine, elle avait les dents encore presque complètes. Des dents dont le destin semblait être de broyer le maximum de cola\*. C’était plus qu’un luxe, une coquetterie qui donnait à sa bouche le vermillon d’une rose ouverte aux rayons du soleil » (*L. de B.*, p. 13).

Dans *Zaka*, on aborde les odeurs du « foyer\* à trois pierres », avec la « pâte\* de mil », la « sauce de soumbala\* salé » (p. 13), le « tablier »\*<sup>10</sup>, son voisin au bout de la rue, toutes mentions typiques d’une certaine « ambiance » bien « du terroir », guère éloignée du stéréotype. Ces « africanismes » peuvent du reste être purement concrets, ou aborder des domaines touchant aux mentalités, au comportement, aux attitudes et aux convictions, comme « faire le couloir » (*Zaka*, p. 31), c’est-à-dire « intervenir » en haut lieu pour « pousser » quelqu’un ; « le mois avait deux chiffres, et le communiqué de vie », l’un étant l’adaptation métonymique d’un « virage difficile du mois à négociier » (à partir du 10), quand la paye du mois précédent est déjà dépensée, l’autre le calque d’une expression en mooré *viim koega*, « parole de vie » ou « bonne nouvelle », titre d’une émission de radio religieuse chrétienne<sup>11</sup> ; par métaphore cette fois, l’annonce à la radio du virement des salaires correspond à cette parole évangélique : « Le mois avait deux chiffres et le “communiqué de vie” (c’est comme cela que les fonctionnaires qualifient celui du Trésorier-Payeur Général annonçant les bons de caisse précédant les virements de salaires dans les banques) n’était pas encore passé à la radio » (*ibid.*, p. 34).

La religion n’est pas non plus absente des préoccupations — et même la magie, lorsque la mort frappe à la porte du voisin :

« [le petit] avait reçu le nom de Lassané, mais c’est de celui de Nobila qu’on l’appelait le plus souvent. Tibila ne voulait pas s’isoler socialement : c’est pourquoi il s’est fait musulman, mais était peu pratiquant. Autrement son père et son grand-père avaient toujours fait des sacrifices sur le fétiche commun de la famille au village. Mais aujourd’hui, les fétiches ont disparu pratiquement de la ville pour faire place aux églises et aux mosquées. Les marabouts règnent par leurs amulettes et poudres noires, les musulmans et les chrétiens par leurs chapelets. Quand une

10. Un marchand ambulancier, en général posté devant un étal pliant, présentant diverses marchandises, comme des cigarettes, des bonbons, des stylos, des mouchoirs à jeter, et bien d’autres menues denrées, selon le lieu où il vend.

11. L’équivalent musulman est « l’appel du muezzin », avec le même rapport connotatif de « communiqué de vie » avec l’argent.

personne n'intègre pas l'une des communautés aux chapelets, il peut lui arriver de gros embarras les jours de malheurs » (*ibid.*, p. 39).

« [...] Il ne pouvait y avoir qu'une sorcière pour s'emparer de l'âme de ce petit et entraîner le corps dans la voie fatale [...]. Certains suggèrent, insinuent que c'était peut-être la mère elle-même qui avait mangé son propre enfant » (*ibid.*, p. 47).

Autres exemples quasi institutionnels : la « librairie-par-terre » (*Zaka*, p. 60), la distribution des « parcelles » (p. 145). Le contexte révolutionnaire induit son vocabulaire spécifique : dans les *Chroniques* on déploie la panoplie avec « compradores, des valets locaux de l'impérialisme » (p. 35), « CDR » (Comité de défense de la révolution, p. 8), « TPR » (Tribunaux populaires de la révolution, p. 79)...

### Emprunts et xénismes

Dans un souci de vérisme, l'auteur a transcrit des noms de buvettes suggestifs, et probablement authentiques : il suffit de se référer aux enseignes qui émaillent, en mooré cette fois, les rues de Ouagadougou. Voici le rapport qu'il en fait, poussant la précision jusqu'à traduire ces témoignages de réalités provinciales. Dans la nouvelle intitulée *Lomboro de Bourasso*, nous sommes à Nouna, province de la Kossi, limitrophe du Mali ; cette ville, qui comptait 16 000 habitants en 1988<sup>12</sup>, est le fief des Bwaba (p. 11) ; les inscriptions figurant sur les *cabarets*\* servent d'introduction à l'ambiance des buveries matutinales, mais sont aussi l'indice que le narrateur décrit une réalité qui lui est étrangère. Tel un guide, il fait une visite commentée, traduction à l'appui (de la langue bwa, le bwamu), que cette traduction soit fantaisiste ou sérieuse :

« Par où commencer, se demanda Lomboro ? Les enseignes, inscrites sur des morceaux de tôles ou de bois et clouées au-dessus des portes se disputaient en calligraphie. Il y avait le cabaret Mougoussi (Faites-vous pardonner), le cabaret Dofinitabouni (Dieu a accepté), le cabaret Samouwotoyi (On t'a rendu le mal pour le bien que tu as fait), le cabaret Nityomoussin (Une famille nombreuse est une bonne chose), le cabaret... Le Bwaba régnait » (*L. de B.*, p. 11).

### Noms propres

Quelle que soit l'intention parodique, le transcripteur a pris soin de se documenter et de se faire traduire ces *noms-devises*, comme l'ethnolinguiste peut

12. Source : *Annuaire du Burkina Faso*, séries longues, Institut national de la statistique et de la démographie, ministère de l'Économie et des Finances, Ouagadougou, décembre 1996.

le faire<sup>13</sup> dans un travail de terrain. La fiction a donc un fondement réaliste sur le plan sociolinguistique. Non seulement les lieux ont un nom, mais les dolotières\*, tenancières de ces établissements qui « prospéraient comme des étalages libres de bonbons en liberté, dans la cour d'une école », ont un caractère qui répond à leur nom :

« Atamou "La parole de la femme" méritait bien son nom : si Lomboro osait se laisser aller à inaugurer le cabaret de Sabéléhan, il n'aurait pas assez d'un mois pour moissonner les paroles amères que produirait sur son passage cette jeune et belle femme aux formes uniques [...] » (*L. de B.*, p. 12).

« Une des qualités de Sabéléhan, "femme du pardon", comme son nom semblait l'y prédestiner, c'était la clémence. Elle savait faire preuve de patience face aux créanciers et aux railleries des gosses qui se moquaient de sa démarche squelettique » (*ibid.*, p. 13).

Les consommateurs de dolo, comparses du héros éponyme, sont aussi présentés par leur nom : « C'était Bia, "premier fils", le Samo, suivi à quelques secondes d'intervalle de Noraogo, "le coq", le Moaga » tandis que Lomboro de Bourasso reçoit son nom du fétiche de Kiè, non loin de Solenzo, auquel s'est adressée sa mère pour solliciter sa venue au monde. Dans *Zaka*, l'enfant qui naît de sa mère morte porte le nom de Pagnan, traduit de deux façons, « il n'a pas vu » et « on ne l'a pas vu », puisqu'il est né sans que sa mère l'ait vu et qu'il l'ait vue (p. 103). En revanche, le terme d'adresse très courant de la « grand-mère » est *yaaba*, qui figure tel quel (p. 92) et presque comme un nom propre<sup>14</sup>.

## Xénismes

Pour guider le relevé des mots « étrangers », on a suivi la même démarche que J.-M. Bague (1998 : 33), consistant à retenir les mots ne figurant pas dans un dictionnaire français. Le *xénisme* a la particularité d'être perçu comme tel (il figure souvent entre guillemets), tandis que le *pérégrénisme* correspond à une installation durable du lexème.

Parmi les emprunts à la langue bwa, on a de rares noms communs, comme celui de *didi* (déjà défini plus haut comme élément du réel), « Chacune s'empressait, à son passage, de lui proposer le "didi" » (p. 9), qui reçoit aussi un dérivé : « dolo diditaire » (p. 10).

Le mot peut avoir été emprunté sous forme traduite, c'est alors un calque comme « eau enfarinée » pour *zomkom* (p. 61), tandis que *zomkom* apparaît dans les *Chroniques* (tome 2, p. 49). Un énoncé en mooré est donné aussi, mais choisi comme caractéristique des formules obligées de l'échange en

13. Tels les noms-devises des Mosse, ou Zabyure, cf. Kam, *Annales de l'Université de Ouagadougou*, 1988.

14. Titre d'un film d'Idrissa Ouedraogo, sur le thème de la « sorcière » au village.

mooré (accompagné de sa traduction) : « Ya wanna (“Qu’est-ce qu’il y a ?”). C’était donc un Moaga ! » (*L. de B.*, p. 15).

Dans les *Chroniques*, l’écrit tend à mimer l’oral sous forme d’intrusion directe du discours oral, ici la particule énonciative *dè* du jula (qui figure dans le glossaire accompagnant les *Chroniques*, tome 2, p. 6) : « Le compagnon de Pauline constata qu’un juge en civil est un homme comme les autres, mais que le Président du Faso en civil c’est toujours le P. F. “dè”. »

Autres emprunts : le nom éponyme du roman, *zaka*, apparaît au masculin, sans doute pour signifier plus, ou du moins autre chose, que « sa maison », peut-être son « patrimoine » : « Grand’mère Wendyam était là, recroquevillée sur elle-même, immobile, sans vie, non loin de *son zaka*, de sa maison, de ses souvenirs » (*Zaka*, p. 205).

Il en figure d’autres dans les *Chroniques*, du jula *farafin* « noir, africain » (tome 1, p. 54) au mooré *lenga*, traduit par « à côté »<sup>15</sup> — en fait « supplément » donné par le marchand, équivalent de *didi* déjà cité — en passant par le *tampouré*, la « poubelle » — le dépotoir, le tas d’ordures (tome 1, p. 85) — ou le bisca *sunkaam*, l’arachide qu’affectionnent les Bissa (tome 2, p. 44). L’opacité de certains énoncés tient à leur densité d’emprunts, comme celui-ci : « Quelques “wanblés”, et autres “kuinés” (nullards) ont ainsi pu profiter pour se faire déposer au camp. Le général [était] plus résistant que de jeunes *cancabas*<sup>16</sup>. Le “né vers” était plus solide que certains “né le”... » (*Chroniques*, tome 2, p. 45).

Le contexte cependant permet de comprendre et nous met dans la position de l’acteur d’un échange en code switching. Du reste, pour nous mettre dans de telles conditions de lecture, J.-H. Bazié a adjoint aux deux tomes de ses *Chroniques* un glossaire, conscient que la familiarité avec ces emprunts n’était peut-être pas évidente. On peut en outre s’interroger sur le choix de ces gloses (certaines sont des traductions et entrent dans notre sujet, d’autres des synonymes ou des explications) ; correspondent-elles à une réelle difficulté pour le lecteur ?

## Jeu sur les toponymes

La manipulation des noms est donc un artifice d’écriture. Ainsi on peut avoir le soupçon que Lomboro de Bourasso est construit sur la base *so* — que l’on trouve dans Bobo-Dioulasso, le « village » des Dyoula — qui a servi également à former le nom du Burkina Faso. Ce dernier nom se compose de trois bases dont les signifiés correspondent à : « intègre » + « village du père », « patrie » = « pays des hommes intègres ». Cette périphrase est souvent employée dans la phraséologie révolutionnaire

15. Dans le glossaire accompagnant les *Chroniques*, *lenga* est donné comme « Petite quantité de marchandise offerte gratuitement au client avant ou après l’achat ».

16. « Gens du peuple », dans le glossaire accompagnant les *Chroniques*.

— précédée de boura —, qui s'apparente au lexème français *bourrer*, dont le signifié s'accommoderait assez au thème de la souïlographie développé dans la nouvelle. Un indice dans le texte permettrait cette hypothèse ludique :

« La direction de Nouna-Ki, le “vieux Nouna”, plus précisément à Coutpon-Ki, le “Nouna des coups de poings” où la frénésie des balafons\* et la ferveur des consommateurs amenaient souvent les habitués de ces lieux à utiliser pour se cabosser le visage, ce que Dieu a donné aux hommes sensés pour bien tenir la calebasse\* afin que le dolo\* ne se verse surtout pas à terre » (*L. de B.*, p. 9).

Le jula<sup>17</sup> est aussi présent dans le toponyme de Makossa, « le coin des ennuis » en dioula (p. 25).

*L'anecdote culturelle* trouve sa place de façon circonstancielle pour appuyer l'inscription du discours dans la tradition locale (orale bien entendue, relayée au besoin par la sagesse d'un vieux — en l'occurrence « le vieux Moussa, retraité de l'armée coloniale et recyclé à l'époque comme garde sanitaire »). Relatant le déplacement du P. F. (président du Faso<sup>18</sup>) à Kaya, l'énonciateur rappelle l'étymologie du lieu :

« Il paraît que le conquérant français en traversant le Sanmatenga, rencontra une femme qui étalait son mil germé sur le granit (le timpiiga). Il lui demanda le nom du pays. La jeune femme ne comprenant pas, répondit : “M'yargda mkaya”. Ce qui veut dire : “J'étale mon mil germé” ; croyant qu'on lui demandait ce qu'elle faisait là. L'interprète ayant saisi le dernier mot écrivit Kaya. D'où le nom qui resta au chef lieu de Sanmatenga » (*Chroniques*, tome 2, pp. 10-11).

C'est souvent le vieux Sékou Tall, bien connu des Burkinabè, qui est cité, par exemple des pages 36 à 42, où la toponymie est développée à l'appui d'une « philosophie de l'optimisme débordant, du sourire téméraire dans le stoïcisme, [qui est] le caractère de l'Africain en général, du Burkinabè en particulier, qui aspire farouchement à la paix » (*Chroniques*, tome 2, p. 42).

## Une énonciation africaine

Le recours à la parole africaine est une autre marque de l'africanité du texte, et de l'influence des langues en contact, même si le code reste non pas mixte mais unilingue, ce qui donne aux segments « étrangers » le statut d'*emprunts*, de *calques*, etc. R. Nicolai (2000 : 168), à la suite de Di Pietro,

17. Nous adoptons la transcription des linguistes pour jula, mooré, mais d'autres orthographes apparaissent, comme ici.

18. Ce qui n'empêche pas la plaisanterie iconoclaste ou anarchiste, donnant pour équivalent au sigle « porc au four ». Le sigle est souvent source de détournement ludique, du fait de l'inflation dans ce domaine (politique en particulier).

distingue l'opposition entre unilingue et bilingue d'un autre couple : l'*exolingue*, qui suppose « une conception dialogique du discours » et « des ajustements réciproques des interlocuteurs », et l'*endolingue*, où « les divergences codiques ne sont plus perçues comme significatives » par les participants du « parler bilingue » (p. 169).

### Le recours aux proverbes

Les parties en discours intérieur, où le personnage déroule ses pensées intimes, comme les dialogues où il use de stratégies argumentatives, sont le domaine où se déploie cette forme de communication, mais aussi d'élaboration de la pensée qu'est le proverbe. Il est choisi en fonction du contexte. Son conditionnement est donc fondé sur la situation et la thématique où il apparaît. Cécile Leguy (2000 : 46), parlant des proverbes bwa, précise que « la dimension proverbiale d'un énoncé est dans ce qui se joue entre ces mots prononcés et ce qu'ils deviennent pour chacun des participants selon le contexte ».

Ainsi, au réveil, le protagoniste de *L. de B.* ne répond pas au salut de sa femme (nous soulignons les parties de dialogue ou de discours rapporté qui présentent une forme figée) : « **L'homme qui ne s'est pas encore lavé le visage ne répond pas aux salutations.** Or, Lomboro n'avait pas encore pris une gorgée de dolo. Il ne pouvait pas entendre des inutilités » (*L. de B.*, p. 8).

On voit déjà le rôle du proverbe dans le raisonnement (en gras). Il s'adapte au déroulement de la pensée (marqué par les mots de liaison, en italique) : « Il s'était décidé. Il irait tout droit au cabaret sans avoir au préalable mis de l'eau sur une quelconque partie de son corps. **L'hyène n'a-t-elle pas dit qu'elle n'a pas de temps à perdre à fumer la pipe ?** Alors se laver équivalait pour Lomboro à passer le temps à frotter la pierre pour faire du feu » (*ibid.*).

L'interprétation du proverbe est fonction de la construction de la référence dans l'échange ou le discours intérieur. C'est le cas de façon explicite, page 12, où le pseudo-proverbe s'accompagne d'une comparaison : « En croisant le regard d'Atamou, Lomboro **raisonna** comme l'hyène qui voit la lampe du chasseur en pleine nuit : il n'y a pas deux soleils le même jour. Il faut *donc* fuir ! »

*Zaka*, roman se déroulant en ville, obéit au même mode d'énonciation, en prise directe sur la situation, qui peut d'ailleurs être tournée en dérision (la promiscuité du voisinage induit la familiarité du propos ; il s'agit de colocataires) :

« Le soleil lui mordit le visage. Il grimaça. L'une des femmes lui adressa un *proverbe* : **'Celui qui se plaint de s'être brûlé le doigt se moque des pierres du foyer'**. Une autre lui rappela qu'Awa a besoin de hangar pour s'abriter du soleil

pendant qu'elle fait la cuisine. Que ce hangar pourrait leur servir à toutes. Ne dit-on pas que **le caillou se mêle au haricot pour bénéficier d'un bain d'huile** ? Une troisième le *taquina* : Mon cher mari, tu mangeras tard parce que la nuit dernière, tu ne m'as pas donné ce qui te pend entre les jambes » (etc., p. 14).

On voit par ce dernier exemple la crudité de l'expression qu'autorise un certain figement de la parole, comme dans ce proverbe : « Ne dit-on pas qu'on ne piétine pas deux fois les testicules des aveugles ? » (*Zaka*, p. 126).

## Les images

Elles aussi sont souvent données comme caractéristiques de l'énonciation africaine. On rapproche les citations et les comparaisons qui viennent à l'esprit du public :

« Avant cela, le président a causé pendant quelques minutes. Ses paroles étaient "formées comme glace". Il fallait les faire fondre avant de les boire pour se désaltérer. Les statisticiens diraient qu'il a présenté un tableau de la situation à double entrée. Les Mossi diront : a gomma ni pagdo (il a parlé avec des sous-entendus) » (*Chroniques*, tome 2, p. 17).

Trois formulations de la même image sont utilisées : « Il parle à mots couverts », ce qui est le langage indirect prisé par les Africains, affirme-t-il plus loin, en soulignant les paroles citées d'un « Comprenne qui voudra », équivalent de notre « Il n'y a pire sourd que celui qui ne veut entendre » rapproché également de la maxime évangélique : « "Que celui qui veut voir voie, et que celui qui veut entendre entende". Chacun est juge de la situation [...] » (*Chroniques*, tome 2, p. 18).

Le choix des images est puisé dans l'environnement culturel : ainsi ce qui brille sera-t-il comparé non à une surface vitrée ou du métal, mais à du beurre peulh : « Ses hauts talons qui brillaient tels la peau pommadée de beurre de karité d'un Rimaïbé de Barani » (*L. de B.*, p. 31).

Tandis que les dents d'une jolie bouche sont assimilées à « trente-deux bijoux bénéficiant de la faveur permanente du cure-dent », on parle d'yeux luisant continuellement (en une image baroque) « tels des feux de circulation bloqués à l'orange et semblant vous signifier que la voie est libre... si vous évitez le danger ».

Les images sont une bonne introduction à la culture, car la représentation qu'elles induisent est intimement liée à l'expression du sensible puisée dans la langue maternelle, et entretenue par les formes d'art partagées (poésie, chant, contes, prières...). Celle que nous étudions ici est liée à la sexualité, et à l'appréhension du corps féminin : « Elle était de teint noir, mais qu'est-ce que les cuisses étaient claires ! De la clarté des chairs longtemps soustraites au regard du soleil » (*Zaka*, p. 52).

Il s'avérera pour une autre déesse « aux cuisses claires » que, vue en plein soleil, elle présente des traces d'imposture, pour avoir recouru à des produits pour *claircir* (p. 196). La comparaison peut être culinaire ou gustative : « Comme une sauce de gombo sec en cuisson dans laquelle on jette de la potasse, la nouvelle se précipita dans le quartier » (*ibid.*, p. 57), « Ils causent sucré » (*ibid.*, p. 26).

La dérivation fait image avec *enceinter*, « mettre une fille enceinte » (*Zaka*, p. 57), et l'hybride *waker*, « envoûter, jeter un sort » sur *wak*, « gri-gri » (*Chroniques*, p. 53).

## Syntaxe

Plus subtilement, des traces, des « affleurements » dans le discours révèlent une imprégnation de français par une « sémantaxe »<sup>19</sup> africaine, c'est-à-dire l'« émergence de structures » cognitives dues à la mise en mots au moment de l'élaboration du message, qui donnent en fin de compte un air d'étrangeté au français. Encore faut-il moduler cette impression, et ramener le critère d'appréciation à une norme comparable, comme le dit C. Canut (1998 : 63), se référant à Houdebine :

« Nous devons travailler non pas en fonction de la norme prescriptive (même si elle reste indispensable à la compréhension des phénomènes langagiers et des différents *savoirs grammaticaux* des locuteurs comme révélateurs de la distance entre *grammaire première* et *grammaire seconde*, telle que la décrit C. Blanche-Benveniste), mais de la norme objective, c'est-à-dire au cœur de la relation qui existe entre les normes *statistiques* (usages fréquents dans un même espace sociolinguistique) et *systémiques* (les possibilités internes du système). »

On peut citer quelques faits relevés, dans l'expression de l'irréel, par exemple : « Il avait bien voulu se lever tôt [= aurait bien voulu] mais qu'aurait-il fait ? » (*L. de B.*, p. 7).

Des faits de non-concordance paraissent aussi indiquer un particularisme africain : « Il sembla qu'au loin le fond des canaris *se mit* à bourdonner » (*ibid.*, p. 7 ; on attendrait l'imparfait, avec un verbe introducteur au passé simple) ; « Lomboro ne savait plus combien de temps *il est resté* dans le cabaret de Sabéléhan » (*ibid.*, p. 22) ; « [...] lui avait demandé qui *il est* ce qu'il faisait là » (*ibid.*, p. 14).

Cependant, Anne Dagnac (1999 : 141) reste circonspecte sur ce sujet : « Ce n'est pas l'absence de concordance des temps qui constitue en soi un écart, mais les latitudes d'application qui lui sont données. »

Et de fait, on trouve des passages où elle est parfaitement appliquée (selon notre conception « centrale » du moins), d'autres où on a plutôt une

19. Terme de MANESSY (1994 : 84), qui la définit comme « transposition de structures sémantico-syntaxiques » (*ibid.* : 198).

concordance sémantique (Somé 1998 : 271) qui répond au « besoin d'exprimer une relation avec le moment de l'énonciation ». S'y ajoute, en outre, un « effet d'oralité » (*ibid.* : 300). Le roman *Zaka* est cité à ce propos (Somé 1998 : 269) : « Elle, qui a vu l'arrivée de l'avion, puis du train ici à Ouagadougou, elle qui a dans sa vieille malle le papier du Blanc que le patron de son défunt mari leur avait donné et qui *prouve* que *l'endroit est déjà loti*, elle ne *bougera* pas d'un pouce » (*Zaka*, p. 201).

La double négation pose un problème de construction (*L. de B.*, p. 8) : « S'il prenait le temps de se laver le visage il *aurait peu de chances de ne pas* arriver juste à l'ouverture. »

Et la négation liée à un quantificateur : « Ce n'est pas toute la couvée qui donne des poussins. » (*L. de B.*, p. 16).

À l'intersection de la grammaire et de la sémantique, on peut considérer un mode d'énonciation important dans le dialogue, qui consiste à s'adresser à son interlocuteur par la deuxième personne du singulier ou du pluriel : c'est le problème du vouvoiement et du tutoiement. On constate que, conformément à la tradition mossi, dans le roman *Zaka*, la femme vouvoie son époux, qui la tutoie : « Qu'est-ce qui me prouve que ta poudre n'est pas en fait du poison pour me tuer ? — Si je vous tuais, où irais-je ? C'est vous mon mari ! » (pp. 90-91).

Ces faits rapidement évoqués attestent d'une réinterprétation de la syntaxe française.

\*

La communauté linguistique qui connaît une appropriation du français « est renvoyée à la pluralité des codes qu'elle actualise dans l'ensemble des situations d'échange qu'elle a à connaître. La référence finale est plurilingue », affirme R. Nicolai (2000 : 115). Le multilinguisme — donnée sociolinguistique réaliste et incontournable de l'authenticité africaine — est présent par le recours aux citations, calques, emprunts et autonymes qui apparaissent comme autant de références à une sémantique africaine :

« N'y a-t-il pas lieu de s'interroger sur les raisons de la similitude dans le sens de la langue et de la pensée des peuplades en Afrique, lorsque par exemple le Bambara de BéléDougou (Mali) nomme son fils Gnama ou Sununkun, alors que cet enfant, au cœur du Burkina Faso, se verrait appelé Tampouré chez les Mossi, et Nguture au milieu Peulh ? [...] deux noms donc similaires en leur contenu philosophique [...] c'est la Terre. La signification : c'est le sens de la vieille et Sainte écriture. "Souviens-toi que tu as été poussière et que tu redeviendras poussière". » (*Chroniques*, tome 2, pp. 41-42).

On retrouve des traits comparables dans la traduction française (de Samuel Millogo et d'Amadou Bissiri) du roman de Ken Saro Wiwa, *Sozaboy*<sup>20</sup> (*Pétit minitairé*). Cette problématique est particulièrement intéressante

20. Roman écrit en anglais « pourri » (Nigeria, 1985, traduit par Samuel Millogo et Amadou Bissiri en 1998, publié chez Actes Sud).

car la langue employée par les traducteurs est une langue populaire, dévolue au parlé, et donc subvertissant les habitudes qui attribuent à l'écrit une langue plus académique. La traduction en français rend une utilisation courante, vernaculaire, « naturelle » de ce qu'est le français parlé en Afrique, particulièrement présent dans l'œuvre considérée, qui sert ici d'autres intentions.

Mais le contact des langues n'est une donnée incontournable que si on le met en rapport avec le contact des cultures ; le résultat, en littérature, est un texte qui, même écrit en français, respire le génie d'une culture différente. La lecture, dans ce cas, devient un exercice de restitution d'un sens construit par des cheminements nouveaux. On pourrait prendre l'exemple typique de la litanie des salutations qui apparaît en français dans le roman *Zaka*, avec un effet de réel tout à fait « décalé » à l'écrit. On aurait envie de substituer, aux formules françaises, les formules africaines (p. 15). C'est un propriétaire qui vient réclamer son loyer à son locataire :

« Bonjour chef (il suffit d'être dépendant de quelqu'un pour se dire son vassal).  
 — Bonjour.  
 — Il y a longtemps que je ne vous ai pas vu. Comment va votre famille ?  
 — La santé.  
 — Et les enfants ?  
 — La santé.  
 — Et vous-même ?  
 — La santé.  
 — Dieu merci. Qu'il éloigne de nous la misère.  
 — Amen.  
 — Qu'il nous garde de la honte.  
 — Amen. »

Le sujet de la conversation ne viendra pas tout de suite. Inversement, dans les parties narratives, l'auteur passe du français académique au « petit-français », comme s'il retrouvait, pour un interlocuteur imaginaire, son lecteur, l'alternance constitutive de sa pratique « normale » : « Des "dawa" fuyant le soleil, étendus sur des nattes ou sur des morceaux de cartons. Il y a des dawa, plus le thermomètre monte, plus ils font des affaires. Si vous voulez les voir, allez au marché du soir, à "zabredaaga". On s'appelle lui vendeur de "galace" » (*Chroniques*, tome 2, p. 16).

*Université de Pau et des Pays de l'Adour, Bayonne.*

## BIBLIOGRAPHIE

BADINI, A.

- 1996 « Les relations de parenté à plaisanterie : élément des mécanismes de régulation sociale et principe de résolution des conflits sociaux au Burkina Faso », in R. OTAYEK, F. M. SAWADOGO & J.-P. GUINGANE (dir.), *Le Burkina entre révolution et démocratie (1983-1993)*, Paris, Éditions Karthala : 101-116.

BAGUE, J.-M.

- 1998 « L'utilisation des mots "étrangers" dans un roman ouest-africain de langue française : Monnè, outrages et défis d'Ahmadou Kourouma », *Le Français en Afrique. ROFCAN*, « Francophonies ; recueil d'études offert en hommage à Suzanne Lafage », 12 : 33-54.

BAZIÉ, J.-H.

- 1985 *Chronique du Burkina*, t. 1, Ouagadougou, Imprimerie de la Direction générale de la presse écrite.
- 1986 *Chronique du Burkina*, t. 2, *ibidem*.
- 1988 *Lomboro de Bourasso*, Ouagadougou, Imprimerie nationale.
- 1989 *Zaka*, « *La Maison* », Ouagadougou, Imprimerie centrale.

BENON, B. É.

- 1999 « Langues et langages du théâtre au Burkina Faso : approche des enjeux identitaires et culturels », in C. ALBERT (dir.), *Francophonies et identités culturelles*, Paris, Éditions Karthala : 107-118.

CANUT, C.

- 1998 « Syntaxe de l'oral et spécificités sémantico-énonciatives du français parlé au Mali », *Le Français en Afrique. ROFCAN*, *op. cit.*, 12 : 63-74.

DAGNAC, A.

- 1999 « Temps et personne en discours indirect : les limites d'un africanisme », *Le Français en Afrique. ROFCAN*, 13 : 129-144.

GAUVAIN, L.

- 1999 « Écriture, surconscience et plurilinguisme : une poétique de l'errance », in C. ALBERT (dir.), *op. cit.* : 13-29.

LAFAGE, S.

- 1989 « Premier inventaire des particularités lexicales de Haute-Volta », *BOFCAN*, 6.
- 1999 « Le français en Afrique noire à l'aube de l'an 2000 : éléments de problématique », *Le Français en Afrique, ROFCAN*, 13 : 163-177.

LEGUY, C.

- 2000 « Bouche délicieuse et bouche déchirée : proverbe et polémique chez les Bwa du Mali », *Langage et Société*, 92 : 45-70.

MANESSY, G.

1994 *Le français en Afrique noire. Mythe, stratégies, pratiques*, Paris, L'Harmattan (« Espaces francophones »).

NICOLAI, R.

2000 *La traversée de l'empirique : essai sur la construction des représentations de l'évolution des langues*, Paris, Ophrys.

PARÉ, J.

1997 *Écriture et discours dans le roman africain francophone post-colonial*, Ouagadougou, Éditions Kraal.

PRIGNITZ, G.

À paraître « Une écriture "populaire" au service d'une cause révolutionnaire : *les Chroniques du Burkina*, de J.-H. Bazié », in Actes du colloque de l'Apela, *Le sujet de l'écriture*, sept. 1999, Toulouse.

SANOU, S.

1999 « Le roman comme véhicule de l'identité culturelle au Burkina Faso », in C. ALBERT (dir.), *op. cit.* : 166-181.

SARO-WIWA, K.

1998 [1985] *Sozaboy. « Petit minitaire »*, Paris, Éditions Actes Sud.

SOMÉ, K. P.

1998 *Temporalité verbale et récit ; le fonctionnement du système verbal du français dans les romans burkinabè*, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Cergy-Pontoise, Université de Cergy-Pontoise.

SOUBIAS, P.

1999 « Entre langue de l'autre et langue à soi », in C. ALBERT (dir.), *op. cit.* : 119-135.

## RÉSUMÉ

L'écrivain africain est un témoin privilégié de la coexistence des langues dans la communauté sociolinguistique où il vit. N'ayant pas le choix du code, il peut cependant choisir l'échelle de variation interne qui va du français académique, cultivé à l'école, au français populaire. C'est cette notion qui est problématique. Car cette variété est interprétable comme issue du milieu où évolue l'individu. Un roman populaire qui reflète un sociolecte français n'a rien à voir avec un roman burkinabè — qui mérite cette étiquette parce qu'il s'inscrit dans la réalité politique et sociale de ce pays — qui tente en français de rendre compte du répertoire en jeu dans l'échange des sujets, essentiellement urbains, car c'est là que « ça se passe ». Cette situation transparait par de multiples indices qu'il s'agit de mettre au jour, mais elle est également l'objet d'une mise en scène recourant à des effets voyants, qui devient par moments le centre de l'écriture elle-même, dans un but que l'on ne peut identifier que comme « pédagogique », c'est-à-dire pragmatique. En effet l'écrivain burkinabè,

comme nombre de professionnels africains et francophones, manifeste une « surconscience » linguistique qui le rend apte à créer une langue qui est à la fois symbole de la rencontre des cultures dans la communauté qu'il représente, et trace d'une situation d'énonciation réelle que les locuteurs peuvent appréhender comme endogène.

ABSTRACT

*The J.-H. Bazie's Work Portray the Multilingualism as Performance of Sociolinguistic Situation in Burkina Faso.* — The African writer is a privileged witness of the coexistence of languages in the sociolinguistic community where he lives. While he doesn't have the choice of the code, he has the possibility to use the whole internal variation scale ranging from academic, learned at school, to popular French. This notion is problematic, because the chosen variety may be interpreted as resulting from the individual's background. A popular novel reflecting a French sociolect has nothing to do with a Burkinabè novel—worth such a label because it is part of the political and social reality of the country—which tries to account for the repertoire involved in the exchanges between—mostly urban—people, because “it's the way things happen there”. This situation shows through numerous signs that have to be uncovered, but is also the object of a direction using showy effects, which for moments becomes the centre of the writing act itself, following a goal that cannot be identified otherwise than “educational”, i.e. pragmatic. The Burkinabè writer, as many French speaking and African professionals, shows indeed a linguistic “over-conscience” that enables him to create a language which is a symbol of cultures meeting each other within the community he represents, and a sign of a situation of real enunciation the speakers can comprehend as endogenous.

Mots-clés/keywords : appropriation, emprunts, littérature africaine, répertoire linguistique, univers culturel, xénismes/appropriation, loan words, negro-african literature, linguistic repertoire, universe of culture, foreign words.